



caue



## Compte rendu GTLU 25 janvier 2018

Après un point d'actualités juridiques et financières « logement », un thème principal a été abordé :

### « La trame verte et bleue, au-delà du réglementaire »

Avec les présentations suivantes pour alimenter les discussions :

- « La révision du Plan Local d'Urbanisme de Romans-sur-Isère, une opportunité pour développer le « réflexe TVB\* ? » par Elodie Langlumé et Sarah Tapissier, service urbanisme de la ville de Romans-sur-Isère.
- « Rovaltain, pôle d'excellence et d'innovation : comment intégrer et valoriser la biodiversité dans une opération d'aménagement ? » par Nicolas Daujan, Chef de projet Urbanisme et aménagement communautaire, Direction Habitat et Urbanisme, à Valence Romans Agglomération.
- « Action régionale « Trame verte et bleue péri-urbaine et urbaine, expérimentation et observation des pratiques » : de la préservation de la biodiversité au projet de territoire - Retours du projet partenarial financé par l'Europe et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, conduit par l'Union Régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes, avec le Conservatoire Botanique National Alpin et une équipe de sociologue–designer » par Vivien Chartendraut, LPO Drôme, et Laurence Patois-Bédel, CAUE de la Drôme.

*\*TVB : Trame Verte et Bleue*

#### ***Etaient présents :***

Philippe Bouchardeau, ADIL 26

Jacques Ebel, ADIL 26

Laetitia Teyssier, CC CRESTOIS PAYS DE SAILLANS

Cécile Rossi, SM SCOT VAL DE DROME

Nicolas Daujan, VALENCE ROMANS AGGLO

Isabelle Decauville, CC DIOIS

François Albert, VALENCE ROMANS AGGLO

Pauline Rohner, SM SCOT DES RIVES DU RHONE

Olivier Dragon, VILLE DE CHABEUIL

Marie Pierre Nony, CC ENCLAVE DES PAPES PAYS DE GRIGNAN

Marc Dugué, SM SCOT GRAND ROVALTAIN

Mathilde Vicente, CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS RHONE-ALPES

Marion André, VILLE DE ROMANS

Laurence Rocher, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME

Kathia Fleuret, VALENCE ROMANS AGGLO

Claire Cosserat, VALENCE ROMANS AGGLO

Sophie Grison, VILLE DE VALENCE  
Audrey Armissoglio, CC PORTE DE DROM'ARDECHE  
Christelle Harmegnies, CC DIEULEFIT-BOURDEAUX  
Odile Brun, MONTELIMAR AGGLOMERATION  
Elodie Langlumé, VILLE DE ROMANS  
Sarah Tapissier, VILLE DE ROMANS  
Tristan Agenet, CAUE 26  
Michèle Frémaux, CAUE 26  
Vivien Chartendault, LPO 26  
Laurence Patois-Bédel, CAUE 26  
Frédérique Bompard, CAUE 26  
Flavien Guérimand, ADIL 26  
Frédéric Poudevigne, CAUE 26  
Christine Coignet, CAUE 26  
Perrine Juvin, CAUE 26  
Sandrine Morel, CAUE 26

#### **Etaients excusés :**

Fabrice Poisson, CD.26  
Denis Witz, Groupement Habitat Faventines

**Nota :** le dossier est remis aux participants, l'ensemble des éléments présentés lors du groupe technique sont téléchargeables sur

- le site de l'Adil 26 – mission d'observation de l'habitat : [adilobs.dromenet.org/](http://adilobs.dromenet.org/)
- le site du CAUE de la Drôme : [caue.dromenet.org/](http://caue.dromenet.org/)

## **Informations diverses**

- Nouveau site internet du CAUE avec la possibilité de retrouver les supports présentés en GTLU.
- La rencontre annuelle de la mission d'observation de l'ADIL 26 aura lieu le 19 juin sur le thème : « Jeunes ménages : quel parcours logement en Drôme et Ardèche ? »
- Prochain GTLU : le 27 septembre sur la nouvelle loi logement (thème sous réserve en fonction de la date de promulgation de la loi)

## **Point d'actualités juridique et financière**

- Loi de finances pour 2018 et autres textes
  - Projet de loi ELAN (évolution du logement et aménagement numérique).
- A disposition sur le site de l'ADIL, la synthèse des lois par l'ANIL.

*Présentation faite par Philippe Bouchardeau, Adjoint de Direction de l'ADIL 26*

[adilobs.dromenet.org/](http://adilobs.dromenet.org/)

## **La trame verte et bleue, au-delà du réglementaire**

### **Introduction**

Michèle Frémaux introduit le sujet en précisant pourquoi le CAUE, avec la LPO se sont intéressés à la TVB notamment en milieu urbain et péri urbain. Elle remercie Elodie

Langlumé, Sarah Tapissier et Nicolas Daujan qui ont accepté de partager leur expérience. Les questions de définitions et de réglementation sont abordées par le biais d'un petit film \* qui balaie rapidement l'ensemble des notions.

\* « La trame verte et bleue, en quelques mots » par Christelle Steiner, chargée de mission au parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (2 min 33), 2014. Par le Caue du Loiret.

## Tour de table

### Quelles préoccupations dans les territoires ? Quelles avancées ? Quelles attentes ?

#### - **Montélimar Agglomération : Odile Brun**

Retour d'expérience sur un précédent poste. Elle est interpellée par le fait que la TVB est uniquement axée sur la biodiversité. Or, elle a un impact fort sur le paysage. Les deux dimensions doivent obligatoirement être associées. Sur Montélimar Agglo, présence forte de la forêt. Le sujet sera abordé à l'occasion du PLUi.

#### - **CCPDA : Audrey Armissiglio**

Pour une majorité d'élus, la TVB est avant tout une obligation réglementaire. Elle rencontre des difficultés pour argumenter sur les enjeux et donner envie aux élus d'investir ce champ. Le SCoT a rédigé un guide qui mériterait de vivre davantage. Les intercos ont des pôles Environnement sans compétence d'environnementalistes

#### - **CCD : Isabelle Decauville**

L'écologie du paysage n'est pas abordée. L'entrée dans le sujet par la chasse est souvent une occasion de donner la parole aux élus.

#### - **CCDB : Christelle Harmegnies**

Le sujet est abordé par l'entrée agriculture avec les mesures environnementales, ce qui représente beaucoup d'acteurs qu'il ne faut pas oublier. Par ailleurs, des actions de sensibilisation grand public sont menées avec la LPO. Des associations engagées dans l'agroforesterie sont sensibilisées à la question du paysage. Ces associations font peur aux élus.

#### - **SCot grand Rovaltain : Marc Dugué**

Le SCoT a pu combiner l'approche réglementaire avec le SRCE\* et l'approche opérationnelle sur le territoire sur le sujet avec un financement de la Région sur le contrat de corridor.

\*SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

#### - **LPO 26 : Vivien Chartendrault**

L'effondrement global de la biodiversité ne dépend pas uniquement des corridors mais bien de toute la matrice dans laquelle ils sont insérés. Il y a des outils réglementaires et contractuels mais il faut aussi faire émerger les volontés et les soutenir. Il faut sortir de la vision purement réglementaire qui cadre trop le sujet. Il est bien question de cadre de vie dans sa globalité.

#### - **VRA : François Albert**

Sur 18 communes de l'agglo, lancement d'un atlas de la biodiversité avec la traduction dans les documents d'urbanisme et un volet très participatif avec les habitants du territoire.

#### - **SCoT des Rives du Rhône :**

Le technicien a un rôle fondamental dans la façon de porter le sujet auprès des élus.

## Echanges autour des retours d'expérience

### La révision du PLU de Romans sur Isère, une opportunité pour développer le « réflexe » TVB

*Présentation d'un diaporama par Elodie Langlumé et Sarah Tapissier.*

Le PLU est l'occasion de mobiliser une équipe municipale sur la question de la TVB.

Le développement urbain se fait par densification et par renouvellement urbain ce qui crée des opportunités pour travailler la TVB. Romans vise l'attractivité de son territoire et mise sur la nature en ville pour y arriver. Pour s'adresser aux élus, l'équipe a travaillé le vocabulaire pour mobiliser autour de l'attractivité, du bien vivre en ville, de la sauvegarde du patrimoine paysager, avec la place de la TVB dans la partie urbanisée de la ville.

Précédemment, le diagnostic comportait peu de justifications, certains corridors et espaces sous protection n'étaient pas judicieux et avérés sur le terrain.

La multifonctionnalité de la trame verte et bleue, augmentée de la trame noire porteuse pour les élus mobilisés sur les économies d'énergie, a servi de point de départ pour construire l'argumentaire et dépasser le stade réglementaire. La biodiversité, l'usage de la TVB pour les habitants et l'attractivité du territoire ont été pris en compte.

Il faut relever :

- les freins : le service urbanisme se trouve en limite de compétence et on a besoin de temps pour aller chercher et collecter les données. Le manque de culture commune est également un frein
- les appuis : l'élus, le service espaces verts se sont mobilisés. Le dispositif proposé par le SCoT avec le Conservatoire d'Espaces Naturels a bien aidé la démarche.

Le PLU a tendance à figer les choses, ce n'est pas un outil évident pour traduire le vivant que représente la biodiversité.

Des ateliers avec les habitants se sont déroulés autour de la nature en ville et les mobilités douces. Cette entrée a permis de mobiliser les habitants, qui ne comprenaient pas le nouveau mode de gestion des espaces verts avec la démarche Zero phyto. Les ateliers ont permis de faire remonter ce dysfonctionnement et de montrer que la TVB n'est pas qu'un concept réglementaire.

Plusieurs enjeux ont pu être pris en compte avec ce travail sur la TVB :

- la division parcellaire, qui peut être traité plus judicieusement en prenant en compte la TVB
- le renouvellement urbain, opportunité pour libérer de l'espace libre
- les différentes strates de lecture du paysage permettent d'enrichir les thèmes d'analyse et de projet sur un même espace
- la mobilisation des habitants.

Pour intégrer la TVB dans un PLU, il faut souligner la nécessité :

- de clarifier les notions
- de prendre en compte le temps nécessaire pour un véritable travail de terrain ; la lecture et l'interprétation des photos aériennes sont insuffisantes.

Le PLU permet :

- des temps de pédagogie avec les élus et la population
- d'intégrer des outils de protection
- de renforcer des liens avec les partenaires.

#### **Questions et remarques de la salle :**

- Isabelle Decauville (CCD) : comment justifier que les pelouses dans les quartiers ne sont pas des potentiels de densification ?
  - Les espaces protégés en 2013 ont été évalués par une grille de critères ; ce qui va conduire à la sortie de plusieurs secteurs qui vont devenir constructibles.
- Frédérique Bompard (Caue) : le renouvellement urbain est-il l'occasion de réinvestir la TVB ?

La MFR\* Mondy a réalisé des diagnostics faune et flore qui permettent de compléter les éléments de connaissance de la biodiversité. Cette question est très portée par les habitants

notamment en centre-ville avec une aspiration à la végétalisation d'une partie des ilots voués à la démolition.

*\* Maison familiale rurale*

- Audrey Armissiglio (CCPDA) : avec des moyens financiers, on peut faire beaucoup...
  - Sarah Tapissier était apprentie à la mairie de Romans avec un petit contrat court à la fin de son apprentissage pour finaliser sa mission.
- Pauline Rohner (SCoT Rives du Rhône) : quel choix pour le BE chargé de la révision du PLU ?
  - C'est l'agence d'urbanisme de Lyon qui va travailler sur le PLU de Romans.

## **Rovaltain : comment intégrer et valoriser la biodiversité dans une opération d'aménagement ?**

*Présentation d'un diaporama par Nicolas Daujan.*

La démarche engagée est basée sur l'amélioration continue de l'aménagement du site d'activités du Rovaltain. Dans ce cadre, un travail spécifique sera apporté sur le renforcement du réseau des zones humides, déjà présent grâce à la gestion alternative des eaux pluviales sur les espaces publics et aux initiatives des acteurs privés, comme la mare devant l'immeuble Rhovalparc.

Sur le coefficient de biotope, le questionnement porte sur la prise en compte de haies végétalisées, murs végétalisés... qui permettront des densités bâties plus fortes si elles sont accompagnées de dispositif plus ambitieux sur la végétalisation.

### **Questions et remarques de la salle :**

- Odile Brun (CAMA) : regret de ne pas avoir de représentant de l'Etat autour de la table pour évoquer le sujet de la densité et de l'objectif de 35 % de surface d'espaces verts. Quelle est la densité à Rovaltain ? Les agriculteurs ne se plaignent-ils pas du foncier non utilisé en prairie fleurie ? Les agriculteurs font pression pour optimiser le foncier en zone constructible au maximum. Comment trouver l'équilibre ?
  - Le COS moyen est à 0,43 ; 52% de surfaces sont des espaces verts privés et publics.
- Laurence Patois-Bedel (CAUE) : les salariés font aussi remonter des besoins et des pratiques qui se développent. Ces surfaces sont donc aussi là pour accueillir les usages et les pratiques des salariés.  
Ces espaces contribuent aussi au cadre de vie des salariés : tables de pique-nique, jeux de boules, atelier de jardinage sur les jardins partagés, ...
- Michèle Frémaux (CAUE) : quelle densité finale est visée au terme de l'aménagement de Rovaltain ? Rovaltain est-il valeur d'exemple d'aménagement ou de gestion sur les autres zones d'activités de l'agglomération ?
  - Des entreprises commencent à envisager des extensions qui vont à terme diminuer le pourcentage d'espaces verts privés (35 %). La densité va augmenter forcément mais il n'y a pas d'objectif affiché. Des démarches sont envisagées sur d'autres zones d'activités notamment pour régénérer de vieilles zones d'activités. La différence de culture sur une agglomération de cette importance est un frein. Les services sont assez cloisonnés. Des intérêts sont parfois partagés sur l'assainissement avec les noues pour la gestion des eaux pluviales. D'autres services sont interpellés par le coût d'entretien des noues. La vision globale échappe à beaucoup.

- Sophie Grison (ville de VALENCE) : la construction d'une culture commune sur l'aménagement durable doit être engagée sur VRA et les communes membres avec le BE Tekné.
- Tekné est architecte-conseil de la ZAC. Nicolas peut mettre à disposition le cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales de Rovaltain.
- François Albert (VRA) : VRA souhaite lancer des opérations pour observer et sensibiliser les porteurs de projet pour les zones d'activités. Il est envisagé de faire rencontrer un naturalise-conseil en complément de l'architecte-conseil.
- Vivien Chartendraul (LPO) : la LPO vient de créer un club d'entreprises qui se construit sur un noyau de 13 fondateurs. 10 entreprises ont choisi de créer des refuges de biodiversité sur leur site. Il y a donc un potentiel énorme dès lors qu'on arrive à mobiliser la dimension humaine.

### **Action régionale « TVB urbaine et péri-urbaine »**

*Présentation de l'action et du portail Spass par Laurence Bedel et Vivien Chartendraul.*

L'action a été lancée sur 2016 et 2017 par la Région Rhône-Alpes puis repris par Auvergne Rhône-Alpes en vue de la déclinaison du SRCE en milieu urbain et péri urbain. L'UR des CAUE avec la LPO Rhône-Alpes a proposé une action partenariale qui permet de croiser les regards d'experts : des naturalistes avec les LPO, le CBNA, une équipe de sociologues designer et les paysagistes des CAUE.

Le portail créé par le CAUE en partenariat avec la LPO, accessible à tous, permet de retrouver toutes les ressources rassemblées sur le thème. On y retrouve les productions de l'action régionale et des dossiers documentaires.

L'exemple de la gestion et de la sensibilisation est développé à titre d'illustration.

Le carnet numérique qui restitue le retour d'expérimentation sur Sauzet et Saint Marcel-les-Sauzet est présenté.

La collectivité a intérêt à travailler la valeur d'exemples sur sa TVB avec une gestion différenciée qui se détache du Zero Phyto.

### **Remarques de la salle :**

- Cécile Rossi (SCoT Val de Drôme) : la LPO 38 et le SRCE se sont questionnés dans le même temps sur la spécificité de la TVB en milieu urbain et périurbain.
- Proposition de visite et de rencontre sur Rovaltain. Peut-on monter un réseau TVB en Drôme ?
- SCoT des Rives du Rhône : l'idée d'une maison de la biodiversité est en train d'émerger sur le territoire pour faire réseau sur un territoire de SCoT à cheval sur 5 territoires.

02/02/18